



# de **Bimz** vom



N° 49 janvier 2017

**BIMZ MENSUEL - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : DENIS HEITZ - RESPONSABLES DE REDACTION : GILLES STUTTER & CATHY ROSFELDER - JOURNAL TIRE A 320 EXEMPLAIRES - IMPRESSION MAIRIE DE ZELLWILLER**

## Nos meilleurs vœux pour 2017 ...



**Denis Heitz parmi ses pairs.**

Ils étaient tous là à la cérémonie des vœux à Zellwiller. De gauche à droite, Laurent Reibel maire honoraire de Zellwiller, Suzanne Lotz maire de Goxwiller, Paul Literst maire de Fessenbach, Jacques Cornec maire de Bourghheim, Marielle Wies conseillère régionale, Gilbert Scholly maire de Barr, Denis Heitz maire de Zellwiller, Bernard Fischer maire d'Obernal, Denis Ruxer maire de St Pierre, Laurent Furst député, Germain Lutz maire de Valff, Nathalie Ernst conseillère départementale, Fabien Bonnet maire d'Andlau et Alfred Becker maire honoraire de St Pierre.

Mesdames, Messieurs, Au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse tous mes vœux de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous, pour vos familles ainsi que pour tous ceux qui vous sont chers pour cette nouvelle année 2017.

J'y ajoute volontiers l'espoir d'une pleine réussite de vos activités professionnelles comme personnelles. J'associe également à mes pensées, les personnes qui n'ont pas pu se déplacer jusqu'ici, celles qui sont souffrantes et celles qui vivent dans l'isolement.

Malheureusement, tout comme l'année 2015 la France a une nouvelle fois été marquée dans sa chair par le tragique attentat du 14 juillet 2016 à Nice. Je tiens également à adresser toute notre entière sympathie à nos amis allemands également touchés par un attentat au marché de Noël de Berlin le 19 décembre.

L'année 2017 sera une année électorale le 23 avril et le 07 mai les élections présidentielles et le 11 juin et 18 juin les élections législatives. Nous comptons sur celles et ceux qui seront élus pour redonner à la France l'envie d'entreprendre et d'avancer. Nos amis allemands seront aussi concernés par d'importantes élections au 2ème semestre, et j'espère que les nouveaux dirigeants donneront un nouvel élan à l'Europe. Cette année il y aura également le recensement de la population du 19 janvier au 18 février. J'invite tous les habitants à réserver un bon accueil à nos agents recenseurs, en effet ces nouvelles données peuvent avoir des conséquences financières non négligeables pour les revenus de la commune.

Les travaux de rénovation, de mise aux normes, d'accessibilité et d'isolation de la Mairie ont démarré début juin. L'ancien local des pompiers a été transformé pour accueillir un

nouveau secrétariat, le bureau du maire, une salle d'accueil ainsi que des commodités. La partie arrière de la mairie est réservée pour le local archives, une kitchenette ainsi que des locaux techniques. La salle du conseil sera également remise au goût du jour. Ces travaux devraient encore durer quelques semaines et s'élèveront à un coût de 298 000€ Pour cette opération nous comptons sur les subventions de notre Député Monsieur Laurent FURST qui nous a accordé une somme de 10 000€ de sa réserve parlementaire.

De la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour un montant de 62 000€ et également du Fond de Soutien à l'Investissement Local de l'Etat pour 23 400€. Merci d'avance à tous !

L'aménagement du lotissement du Domaine du Château est désormais terminé. Les travaux de voirie définitive ainsi que la mise en place

de l'aire de jeux ont été réalisés au premier semestre et ont été soldés pour un montant de 189 699,08€ HT.

Le revêtement de sol de la salle de classe des CM de l'école a été remplacé pour un montant de 4679,45€ Nous avons également acquis du matériel divers pour une somme de 3787,20 €. Grâce à notre expert en espaces verts, Fabien et avec l'aide de Josiane, Agnès, Cathy et Angélique que je tiens à remercier chaleureusement, nous avons également revu les espaces verts et le fleurissement de la commune.

L'entretien a été assuré par les employés communaux et lors du passage du jury départemental nous avons obtenu un premier prix de fleurissement. Nous espérons que nos efforts seront récompensés par une première fleur cette année.

Pour l'année 2017, le conseil municipal a décidé de rénover l'appartement de l'école,

les travaux débuteront au début des vacances de février et s'étaleront sur dix semaines, pour un montant d'environ 60 000€ TTC de travaux. A ceci s'ajouteront encore quelques autres petits travaux habituels nécessaires dans une commune.

Les travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable dans la rue principale décidés par le SDEA devraient débuter mi janvier pour une durée d'environ 12 semaines et si la météo le permet. Ceux-ci induiront bien sûr une gêne pour les riverains et pour les habitants. Une déviation sera mise en place pendant la durée des travaux.

L'année 2016 a aussi été l'occasion du 25ème anniversaire des liens d'amitiés avec nos amis de Fessenbach. Le 26 juin ces célébrations ont eu lieu à Zellwiller et le 15 octobre à Fessenbach. Ces deux journées ont été propices à de nombreux échanges et discussions

entre les participants. J'en profite pour remercier le Musikverein et la chorale Liederkranz qui ont animé la journée à Zellwiller. A cette occasion, nous avons offert une reproduction des deux blasons taillée dans une pierre en grès de Vosges. Celle-ci a été scellée sur la façade de la mairie de Fessenbach. Nos amis de Fessenbach nous ont offert un banc fabriqué et gravé dans un sapin de Forêt Noire ainsi qu'un panneau directionnel. Ceux-ci ont été installés au croisement de la rue de L'Andlau et de la rue Verte.

Je tiens à remercier sincèrement les adjoints, les conseillers municipaux ainsi que nos agents communaux pour tout le travail accompli en régie durant l'année écoulée pour ménager les finances de la commune, Tous ont contribué à la réussite de nos objectifs et participé plus que largement à la vie de la commune et à son

bon fonctionnement.

Je remercie également les Présidentes et Présidents de nos associations locales et leurs Bénévoles, Les Sports Réunis de Zellwiller, Les Ptits d'ZellLa Chorale Ste Cécile, La Bibliothèque, Les Hebdi Fecht, La Confrérie du Pays de Barr du Berstein.

Tous sont à féliciter pour leurs diverses manifestations proposées tout au long de l'année pour animer notre village. Je remercie également Madame Cathy ROSFELDER et Monsieur Gilles STUTTER pour la rédaction de notre bulletin municipal, ainsi que Monsieur Serge THEODAS qui assure bénévolement la mise en page, la présentation et l'édition du BIMZ.

Concernant l'état civil de l'année écoulée, nous avons enregistré: 9 naissances, 4 mariages, mais aussi déploré 5 décès. Les derniers chiffres de l'INSEE comptabilisent 744 habitants. Notre école compte 68 élèves. En urbanisme, 6 permis de construire et 20 déclarations préalables ont été délivrés.

Un jertz im name vom gemeinrat weele ich eich nor a molle a geudi gsundheit, a schennes un a frendliches johr 2017 wensche !

Je vous renouvelle mes vœux de bonheur, de bonne santé et que tous ensemble nous rendions plus vivante et plus agréable la vie à Zellwiller.

Votre Maire  
Denis Heitz

## En bref, les conseil municipaux de décembre 2016

*Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales décisions prises au cours des conseils municipaux du mois de décembre. Pour un compte-rendu plus complet, nous vous invitons à consulter les procès-verbaux affichés aux endroits habituels.*

### Conseil municipal du 5 décembre 2016

Accueil de M B. Wohlgemuth, représentant des Sports Réunis de Zellwiller Le Maire accueille Bruno Wohlgemuth, et entame la discussion en évoquant les locations récentes et divers griefs sont exprimés de part et d'autre. Les Conseillers soulignent que l'image de marque de la commune ne doit en aucun cas être entachée par des paroles négatives émises lors d'échanges verbaux.

Bruno Wohlgemuth indique avoir assuré pendant les trois derniers mois l'entretien du robot, le nettoyant une fois par semaine. Il signale que l'appareil a des difficultés de reconnaissance de la balise. Il fait également part des observations du club de Stotzheim et suggère une réunion commune avant le printemps afin de

synthétiser les doléances.

Le Maire remercie B. Wohlgemuth de son intervention, charge M Helbert d'organiser cette réunion.

### Lotissement

#### Travaux supplémentaires

Ils portent sur les ajustements des niveaux sur les parcelles privatives et sur des raccordements (regards assainissement et eaux pluviales). Le montant du devis est de 7 682,09 €. Le Maire rappelle qu'il manque pour l'aire de jeux, les clefs du portillon et que l'un des potelets n'est pas solidement ancré. Le paiement n'interviendra qu'après l'exécution de ces derniers points. Les Conseillers, décident de valider le devis des travaux supplémentaires.

### Réception des travaux

Le Maire informe qu'il a signé la réception des travaux du lot 1 – EUROVIA, et que le certificat de conformité concernant la mise en place du stabilisé lui a été remis en date du 29 novembre 2016. Considérant que la commune a – dans le cadre

de l'extension du lotissement – proposé des terrains avec des équipements et des aménagements à un prix compétitif, les Conseillers regrettent certains actes d'arrachage, de suppression de plantations, de modifications exécutées par les propriétaires sur leur parcelle, qui dès lors ne sont plus conformes ni au plan d'aménagement ni aux prescriptions tels qu'indiqués dans le règlement d'urbanisme et l'acte notarié.

### Mairie

#### Compte-rendu

Les Conseillers prennent connaissance de l'avancement du chantier, des éléments relatifs au retard sur les prévisions calendaires.

Le Maire remercie D. Seckler qui a renouvelé et isolé la porte du point d'eau.

### Acquisition d'équipements

Les Conseillers à l'unanimité décident d'approuver le devis Tootai du 27 octobre 2016 pour la fourniture d'un vidéo projecteur et ses sujétions pour un montant de 893,75 €

### Autres travaux ONF

Les Conseillers décident d'approuver l'état d'assiette de coupes pour l'année 2018 présenté par l'Office National. Contrat d'approvisionnement de frêne Les Conseillers décident de confirmer l'accord pour commercialiser du frêne issu de la forêt communale répondant aux critères de qualité et de dimensions (la commune dispose de la certification PEFC pour la période 2013-2018).

### Stationnement

#### et circulation dans la commune

Quelques propositions sont émises portant sur la limitation générale de la vitesse, le stationnement alterné, des traçages de zones de stationnement. Les suggestions seront approfondies au fur et à mesure.

### Personnel communal

#### Agent CAE

Les Conseillers à l'unanimité décident d'augmenter la durée hebdomadaire de service de P. Dennler de 30 h à 35 h avec effet du 20 décembre 2016.

*suite au verso*



### La jubilaire du mois

La première jubilaire de l'année a été Mme Marie-Madeleine MUL- LER le 15 janvier dernier. Elle a rejoint le clan des octogénaires. Pour l'aider à franchir ce cap, une corbeille garnie lui a été offerte par la municipalité.



## Entretien des bâtiments communaux

Afin d'éviter de déranger les élèves et le personnel enseignant en période scolaire, l'agent propose d'ajuster et d'optimiser sa durée de service. Les Conseillers à l'unanimité décident de prendre acte des modifications annoncées.

## Finances

Consultation pour le renouvellement des assurances de la commune de 2017 à 2020 Vu l'état récapitulatif des différentes offres chiffrées et détaillées de GROUPEAMA, SMACL, MAIF et SOFAXIS et après en avoir délibéré, les Conseillers décident de retenir l'offre de la SMACL pour les lots 1 et 2 - assurances de la commune, loyers et véhicules pour une cotisation annuelle de 7 344,91 €.

## Convention SPA 2017

Les Conseillers à l'unanimité prennent acte de la baisse de 0,10 €/habitant de la cotisation pour 2017.

## Ecole : cycle piscine 2017

Les Conseillers à l'unanimité décident d'inscrire les dépenses relatives au cycle « piscine » au budget primitif 2017 pour un montant total de 1 480 € (entrée & transport en car).

## Fiscalité 2017

Le Conseil prend connaissance de l'augmentation de 0,4 % des bases des valeurs locatives inscrites dans la Loi de Finances.

Loyers des logements communaux 2017

Les Conseillers s'enquêtent de la régularité de versement des loyers des logements de la commune. Le Maire rappelle la délibération du 23 novembre 2015 maintenant les loyers à leur niveau actuel,

après en avoir délibéré les Conseillers à l'unanimité décident : ne pas appliquer la révision annuelle aux loyers des logements communaux au 1er janvier et les maintenir jusqu'au 31 décembre 2017.

## Communauté de Communes Barr Bernstein

Projet de mutualisation des services (Avis consultatif)

Considérant que le schéma de mutualisation, comportant un caractère obligatoire mais non contraignant, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Barr Bernstein a soumis son projet de schéma de mutualisation formant un document extrêmement complet. Chaque commune étant dès lors en mesure de se positionner concrètement dans ce projet selon le degré d'implication souhaité, lui appar-

tient par conséquent d'exprimer son avis sur le dispositif présenté ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal émet dans son ensemble un avis favorable aux orientations fondamentales développées dans le projet de schéma de mutualisation et confirme à cet égard sa volonté potentielle d'adhésion après 2020 aux modules de mutualisation. Néanmoins, cette énonciation ne revêt aucune valeur juridique d'engagement, mais constitue une simple déclaration d'intention destinée à déterminer un ordre de priorité dans la création successive des services mutualisés et services communs sur la période 2017-2020. La mise en œuvre du plan d'actions s'effectuera « à la carte » et en accord collectif entre la Communauté de Communes et les collectivités

adhérentes selon le principe du volontariat, chaque commune restant dès lors libre de rejoindre ultérieurement une organisation mutualisée après décision souveraine de l'assemblée municipale.

## Clair de Nuit 2017

La Communauté de Communes a définitivement retenu la candidature de la commune de Zellwiller pour l'édition 2017 les 28,29 et 30 juillet 2017.

## Compétence GEMAPI

Les Conseillers prennent connaissance de la présentation du SDEA examinée le 22 novembre dernier en Commissions Réunies. Le Maire rappelle également la proposition faite par le Syndicat Mixte Ehn Andlau Scheer.

## Festivités de fin d'année

\* Les Conseillers organisent

la préparation de l'Espace SocioCultuel pour le Concert de l'Avant-Noël. L'association Hebdi Fecht assurera le moment de convivialité de l'entracte.

\* Pour les Voeux, les Conseillers prévoient la mise en place le samedi 7 janvier à 13 h 30.

\* Comme la commune a été retenue pour Clair de Nuit 2017 le dernier week-end de juillet, le Maire a demandé à Mme Suzanne LOTZ, maire de Goxwiller, d'assister à la réunion préparatoire avec les associations locales fin janvier 2017. Il rappelle les propositions d'animation déjà émises : Gilbert LOOS et AMPLIFIVE, propositions qu'il conviendra de soumettre à la Communauté de Communes.

## Divers

\* Projet de méthanisation :

Le Maire annonce qu'une réunion s'est tenue avec les services de l'État. Le dossier suit son cours, la zone d'emprise dans le Bruch de Zellwiller serait de l'ordre de 2 ha.

\* L'assemblée dispose du compte-rendu du Conseil d'école du 3 novembre.

\* Les services de l'État alertent les communes sur l'INFLUENZA AVIAIRE.

\* Les travaux du SDEA dans la rue Principale débiteront le 17 janvier 2017 pour une durée de 12 semaines.

\* Les rôles de dégrèvement de la taxe foncière suite aux inondations d'avril sont déposés en mairie.  
\* Le Maire rappelle l'arrêté temporaire portant interdiction de détention et d'utilisation de pétards (hors catégorie K1) de fusées, de mortiers et d'artifices de divertissement du 30 décembre 2016 au 2 janvier 2017.

## Conseil municipal du 19 décembre 2016

### Travaux

Logement de l'école  
Les Conseillers disposent du récapitulatif des devis collectés pour les travaux de réhabilitation du logement de l'école :

Le Maire, après l'analyse détaillée de chaque devis, invite les Conseillers à donner leur avis. Ils débattent des propositions chiffrées, des matériaux notamment d'isolation, contrôlent les prix unitaires, s'interrogent sur les attributions pour les lots peinture intérieure & revêtement et chauffage & sanitaire & wc. Ils constatent le taux de TVA à 10 %, le logement

étant achevé depuis plus de deux ans. Puis, après en avoir délibéré, les Conseillers à l'unanimité décident : effectuer la dépose de l'existant en régie ; retenir les propositions des entreprises suivantes :

**CARRELAGE**  
MOCK MATHIA-Stotzheim  
2 243,00 €  
**CHAUFFAGE SANITAIRE**  
REIBEL Obernai 9 643,46 €  
**ELECTRICITE**  
KOESSLER, Brumath  
5 355,00 €  
**MENUISERIE INTERIEUR.**  
KLEIM - Krautergersheim  
3 710,00 €  
**PEINTURE INT & REVETEMENT**  
PEINTUR'S H & GARGO - WITSCH - Barr  
20 976,28 €  
**FOND EUROPLAC ELEC - Sélestat**  
9 331,00 €  
**Total 51 258,74 €**

Ils constatent la provision de 60 000,- €. Ils exigent le respect des délais, le cas échéant et appliqueront des pénalités.

Un gîte sera réservé pour l'hébergement de la famille de février à avril 2017.

## La mairie communique

**Recensement des Jeunes nés en 2001**

Il est obligatoire de se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

## Elections

Cette année auront lieu les élections présidentielles (23 avril et 7 mai) suivies par les législatives (11 et 18 juin).

Les nouvelles cartes électorales seront distribuées au plus tard 3 jours avant la date du premier scrutin

## Trottoir

En ces saisons de feuilles mortes et de neige, nous rappelons qu'il incombe aux habitants d'entretenir la propreté des trottoirs devant leur domicile, en ramassant régulièrement les feuilles mortes s'y trouvant, et en déblayant en cas de neige.

## Chiens et crottes

Nous tenons à rappeler qu'il est formellement interdit de laisser divaguer les chiens dans les rues de Zellwiller (sous peine de poursuite pénale). Nous demandons à tout propriétaire de chiens de bien vouloir les tenir en laisse

afin d'éviter tout incident. De plus, nous rappelons que les maîtres des chiens sont dans l'obligation de ramasser les déjections de leurs protégés faites sur la voie publique et tout particulièrement sur les trottoirs ainsi qu'aux abords de notre nouvelle aire de jeux! Les cavaliers sont également priés de ramasser le crottin de leur monture. Merci de faire appel à votre sens civique pour le bien-être et le confort de tous à Zellwiller !

## Rappel : Travaux

A partir de ce mois de janvier, le SDEA va remplacer la conduite d'eau dans la rue principale. Les canalisations actuelles datent de 1952 et présentent des signes de fatigue. Les travaux s'étaleront

sur 12 semaines.

Un arrêté municipal a été pris pour interdire le stationnement dans la zone des travaux.

## Chasse

La prochaine battue aura lieu le 29 janvier 2017.

## Tarif de location des salles municipales

Contact Elisabeth Parmentier 06 72 42 18 99  
infosalles@orange.fr

**Espace socio culturel** commune 300 €, hors commune 700 €, nbe de personnes max 290. En sus frais annexes : électricité, vaisselle, produits hygiène, etc. Caution 1000 €

**Foyer socio culturel** commune 120 €, hors commune 150 €, nbe de personnes max 50. En sus : vaisselle. Caution 500 €

**Club house** (selon disponibilité) commune 120 €, hors commune 150 €, nbe de personnes max 50. Caution 500 €

**Documents à remettre avec le contrat :**  
La location n'est définitive qu'au dépôt du dossier complet. Justificatif de domicile de moins de 3 mois, copie CNI recto-verso, attestation d'assurances, acompte = montant de la location, caution au moment de l'entrée en location.

## Les fêtes de fin d'année en images



## Repas des anciens

"Un moment chaleureux et convivial avec le concours du Restaurant Baur, de la boulangerie Biechel, de la boucherie Adoneth, de Mille Folies de Papou, du Gaz de Barr ainsi que des Pains d'Epices Fortwenger. Sans oublier le professeur Pierre Jacob venu parler de la présence de Jules César dans notre village."



## Concerts

### ... de l'Avant-Noël

Ambiance africaine pour préparer Noël à l'ESC avec le groupe Gospel Mathisi

### ... du printemps

La chorale Obernai Chante donnera un récital le 18 mars 2017 à 20 h Espace Socio-Culturel. Ce concert sera au profit de l'association Retina

## Crémation des sapins

Pour clore la période des fêtes, et pour se débarrasser des sapins devenus inutiles, les SRZ ont organisé une crémation venue illuminer la nuit de janvier. Les spectateurs ont pu se réchauffer autour d'une soupe de pois toujours appréciée.



## Saint Nicolas à l'école communale



Comme chaque année, le bon Saint Nicolas a apporté les friandises aux enfants des écoles.

